

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	19 mars 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	19 mars 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 26 mars 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, Salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Evelyne TRESCARTES, Marie-Hélène GOUEDARD, Cyril HAGHEBAERT, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Kévin AUGÉ, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Jean-Yves MESNY, Éric APFFEL, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Jacques COURTAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12 avec pouvoir

Catherine DECUYPER, pouvoir à Evelyne TRESCARTES
Sébastien DORA, pouvoir à Marie-Hélène GOUÉDARD
Christine LEMOINE, pouvoir à Cyril HAGHEBAERT
Dominique AUBERGER, pouvoir à Patrice CHASSERY
Frédérique COLAS, pouvoir à Eric APFFEL
Bernadette MONNIER, pouvoir à Anne MIELNIK-MEDDAH
Bernard MORAINÉ, pouvoir à Nicolas SORET
Michèle BARRY, pouvoir à Kevin AUGÉ
Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à Jacques COURTAT
Laurent CHAT, pouvoir à Philippe PETIT
Valérie SUBRENAT, pouvoir Xavier MARQUIS
Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Budget primitif 2025 du budget annexe piscine

FIN/2025/29

Conseil communautaire du
26 mars 2025

Objet : Budget primitif 2025 du budget annexe piscine
(Voir le budget principal piscine en pièce jointe)

VU la délibération n° FIN/2025/01 du 18 février 2025 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025 ;

VU l'adoption des comptes financiers uniques 2024 ;

VU l'approbation des affectations des résultats 2024 ;

VU la commission finances en date et le conseil des Maires du 11 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que le budget primitif est présenté avec la reprise des résultats du compte financier unique 2024 ;

Le projet de budget primitif 2025 du budget annexe de la piscine s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 187 721,29 €	1 187 721,29 €
INVESTISSEMENT	1 191 378,98 €	1 191 378,98 €
TOTAL	2 379 100,27 €	2 379 100,27 €

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

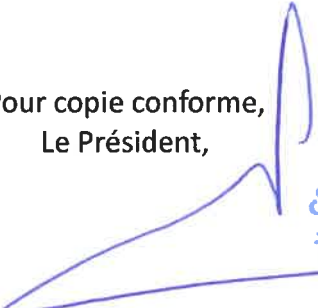
Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

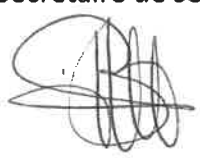
-APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif 2025 du budget annexe « piscine » tel qu'il est présenté.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND